

RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL D'ISIGNY-OMAHA INTERCOM

Objet de l'enquête publique :

Par arrêté du 6 mai 2025 n°0184-2025, Monsieur Patrick THOMINES, Président d'Isigny-Omaha Intercom, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) d'Isigny-Omaha Intercom prescrite par arrêté du 5 mars 2025.

Nom et qualité du commissaire enquêteur :

Madame Catherine De La Garanderie (retraîtée de la fonction publique territoriale) a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Caen le 24 avril 2025, et monsieur Hubert Montaigne en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Date d'ouverture de l'enquête publique, durée et modalités :

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 31 jours consécutifs, **du mardi 10 juin 2025 à 9h00 au vendredi 11 juillet 2025 à 13h00.**

Le dossier d'enquête comprend :

Le dossier comprend l'ensemble des pièces constitutives du projet de modification du PLUi.

L'avis de l'autorité environnementale.

Les avis des Personnes Publiques Associées et des communes.

Identité de la personne responsable auprès de laquelle des informations peuvent être demandées

La personne publique responsable est :

Monsieur le Président d'Isigny-Omaha Intercom - 1336, Route de Balleroy – 14430 Le Molay-Littry.

La personne représentant le responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées :

Mme Margaux ALONSO, chargée de mission urbanisme – 02.31.21.42.27 / margaux.alonso@isigny-omaha-intercom.fr

Site internet sur lequel le dossier d'enquête peut être consulté

L'ensemble du dossier d'enquête publique est consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet d'Isigny-Omaha Intercom à l'adresse suivant :

<https://isigny-omaha-intercom.fr/procedure-en-cours/>

Lieux et horaires où le dossier d'enquête peut être consulté

Le dossier d'enquête en format papier est consultable au siège de l'enquête publique défini à l'antenne de Formigny-la-Bataille, située rue de l'Ancienne Voie Romaine à Formigny-la-Bataille, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête est également consultable en format numérique et papier aux lieux de permanences du commissaire enquêteur (mairie de Grandcamp-Maisy, mairie du Molay-Littry, antenne intercommunale de Formigny-la-Bataille), aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la personne responsable de l'enquête publique pendant la durée de celle-ci.

Lieux et adresses auxquels le public peut transmettre ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête publique

Le public peut transmettre ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- **Dans les registres d'enquête** établis sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, disponibles dans les lieux de permanences du commissaire enquêteur, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- **Dans le registre dématérialisé sécurisé** disponible à l'adresse suivante pendant toute la durée de l'enquête et ouvert 24h/24h : <https://www.registre-dematerialise.fr/6271>
- **Par courrier adressé au commissaire enquêteur** à l'adresse de la personne publique référente du dossier. Les courriers devront lui parvenir au plus tard le vendredi 11 juillet 2025 à 13h00 ;
- **Par courrier électronique** adressé au commissaire enquêteur à l'adresse courriel suivante : enquetespubliques@isigny-omaha-intercom.fr
- **Au commissaire enquêteur**, aux dates, heures et lieux de permanences précisées ci-dessous :

Dates	Jours	Heures	Lieux
11-06-2025	Mercredi	14h00-17h00	Mairie de Grandcamp-Maisy
26-06-2025	Jeudi	9h00-12h00	Mairie Le Molay-Littry
11-07-2025	Vendredi	9h00-13h00	Antenne intercommunale de Formigny-la-Bataille

Il est rappelé que toute personne souhaitant rencontrer le commissaire enquêteur peut se rendre à l'une des permanences ci-dessus quelle que soit sa commune de résidence.

Les observations et propositions écrites et orales du public reçues par le commissaire enquêteur, ainsi que par voie postale et électronique sont consultables au siège de l'enquête (antenne intercommunale de Formigny-la-Bataille) sur le site du registre dématérialisé via notamment le lien disponible sur le site d'Isigny-Omaha Intercom.

Décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête

A l'issue de l'enquête publique, le dossier de modification n°4 du PLUi, éventuellement modifié pour tenir comptes des résultats de la phase de consultation, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire, puis rendu opposable, après exécution des formalités requises, à toutes les autorisations de droit des sols survenant sur le territoire.